



Communiqué,  
le 28 juillet 2022

## **Pas de vacances pour les éco-acteurs de Camargue !**

**Pendant l'été, les éco-acteurs de la Réserve de biosphère de Camargue sont au travail, dans le respect de leurs engagements pour une transition écologique dynamique.**

À Salin-de-Giraud (13), Sylvie Meyer accueille les visiteurs à La Roulotte du Bois-de-Lune, un hébergement touristique original respectueux de la nature et inspiré des traditions locales. Située au coeur du parc régional de Camargue dans un magnifique jardin aménagé de terrasses en bois, elle met à l'honneur les produits locaux du territoire et les lieux exceptionnels à retrouver en Camargue. Sylvie Meyer est signataire de la charte de la Réserve de biosphère.

À Saint-Gilles (30), au château d'Espeyran, on s'active pour préparer l'événement auquel vous êtes chaleureusement invités « Rebond Acte#2 » (Agir en Camargue – Territoire d'Éco-acteurs), programmé les 16 et 17 septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. La thématique des deux journées : « Entre nature et culture : comment concilier actions de protection patrimoniale et respect de la biodiversité ». Le château d'Espeyran est lui aussi signataire de la charte de la Réserve de biosphère.

Grâce à leur adhésion à cette charte, les entreprises, associations, structures publiques ou acteurs individuels du territoire s'engagent à devenir des « Eco-acteurs », et dans cette perspective à respecter les principes du programme Man and Biosphere (MAB) France, créé par l'UNESCO qui agit en faveur d'un équilibre durable entre la vie humaine et les écosystèmes qui nous entourent. Véritables ambassadeurs, ils montrent l'exemple en s'inscrivant une démarche de progrès collective durant leurs engagements qui traduisent également un attachement à leur territoire qualifié de remarquable.

Le rôle de la Réserve de biosphère quant à elle est de créer du lien entre tous ces acteurs, de les mettre en réseau, de les accompagner dans leurs efforts et d'animer ce réseau.

Afin de favoriser les dynamiques d'échanges et de mutualisation entre éco-acteurs et animateurs, l'autonomisation et la pérennisation des réseaux, trois Réserves de biosphère du sud-est de la France (Camargue, Mont Viso, et Gorges du Gardon) ont décidé de conjuguer leurs efforts au sein du projet Ecoopact, financé par l'Union européenne à travers le programme LEADER (Liaison Entre Actions de l'Economie Rurale). Ensemble, les trois Réserves de biosphère ont organisé des voyages d'étude (educ'tours) qui ont permis aux éco-acteurs des trois territoires de partager leurs bonnes pratiques, de monter en compétence, et de réfléchir à accroître leurs engagements en faveur d'un monde plus écologique.

Ainsi, en juin, des professionnels issus des différents territoires sont venus rencontrer les éco-acteurs de la plus grande zone humide française, et partager avec eux bonnes pratiques, moments de convivialités, problématiques rencontrées et pistes d'amélioration. Ils ont pu notamment rencontrer Nicolas Prévot, un sagneur -et éco-acteur- qui coupe des roseaux en Camargue depuis 25 ans, un matériau noble et écologique. Soucieux de la préservation des milieux naturels, il utilise du matériel de coupe moderne qui évite la détérioration des sols des roselières. Un grand nombre des surfaces exploitées font l'objet de contrats Natura 2000 pour la préservation des zones humides.

Ils ont également rencontré le riziculteur Bernard Poujol connu pour ses pratiques en agroécologie avec des canards dans ses rizières sans utiliser d'intrants chimiques, prouvant ainsi que les pratiques peuvent changer efficacement et durablement. L'un et l'autre ont pu détailler leurs activités soucieuses du vivant.

## À propos de la Réserve de biosphère de Camargue

La Réserve de biosphère de Camargue créée en 1977 s'étend sur le territoire de 21 communes. Elle est co-gérée par le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise. Cette immense zone naturelle couvre l'ensemble du delta biogéographique du Rhône du fleuve à la mer, entre eaux douces et eaux salées dans un paysage essentiellement horizontal caractérisé par une richesse biologique exceptionnelle, surtout au niveau de l'avifaune. Elle se situe entre deux régions très densément peuplées aux portes des agglomérations de Montpellier, Nîmes, Arles et Marseille et du site industriel de Fos-sur-Mer.

Une « Réserve de biosphère » est un territoire reconnu par l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) conciliant la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité avec le développement économique et social en s'appuyant sur la recherche, l'éducation et la sensibilisation, dans le cadre du programme sur l'homme et la biosphère (MAB – Man and Biosphere)

→ **Dossier de presse et photos**

### Contact

Perrine Barriol - p.barriol@parc-camargue.fr – 06 13 32 21 74

*Avec le financement du programme européen LEADER  
(Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)*

